

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLITAINES
--
Le Président de Limoges Métropole

ARRÊTE

du 22 décembre 2023

Portant délégation de signature à Mme Fanny DUBAN, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à M. Michel HANROUÏCHE, Directeur en charge du Pôle attractivité et développement économique

N° 24659

M. le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-4 et L. 521-15.

M. le Décret n° 1723 du 22 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux différents gérants adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président;

CONSIDÉRANT que Mme Fanny DUBAN assure les fonctions de Directrice de l'innovation, du tourisme et des transitions au sein du Pôle attractivité et développement économique;

CONSIDÉRANT que M. Michel HANROUÏCHE assure les fonctions de Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique à Limoges Métropole.

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-4 et L. 521-15 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Fanny DUBAN, Directrice de l'innovation, du tourisme et des transitions au sein du Pôle attractivité et développement économique, pour la signature des documents suivants :

- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'innovation, du tourisme et des transitions,
- attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations, quittances de paiement, documents de fin de prestation relevant de la Direction de l'innovation, du tourisme et des transitions,
- Bonnes de paiement de dépenses liées à la Direction de l'innovation, du tourisme et des transitions,
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de dépenses de personnel de subvention de la Direction de l'innovation, du tourisme et des transitions,
- Actes relatifs à l'attribution des marchés de la Direction de l'innovation, du tourisme et des transitions s'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les actes relatifs à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un sous-traitant ou sous-traitante.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Fanny DUBAN, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Michel HANROUÏCHE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Fanny DUBAN, Directrice au sein du Pôle Attractivité et développement économique

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24659_DUBAN.pdf
(.pdf, 153,6 Ko)



TÉLÉCHARGER